Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-200055952-20260702-2026_100_DEL-DE

Theix Noyalo

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 02 juillet 2026

L'an deux mil vingt-six, jeudi deux juillet à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal de Theix - Noyalo, légalement convoqués le 23 juin 2026 se sont réunis à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Christian SEBILLE, Maire.

Etaient présents sous la présidence de Monsieur Sébille, Maire. Mmes Le Bodic, Célard, Perrin, Charbonnier, Pasquier, Lecomte-Durouil, Rebout, Leclerre, Le Floch, Gicquel, Marroi, Guillou et MM. Thébaut, Rigault, Célard, Berthe, Le Douairon, Pédron, Guilbaud, Valiente, Duranton, Groyer, Roudaut, Morio et Charcosset

Absents ayant donné pouvoir :
Madame Ogier à Madame Marroi
Monsieur Oudar à Monsieur Célard
Madame Keryjaouen à Madame Le Bodic
Monsieur Hazo à Monsieur Rigault
Madame Le Cadre à Monsieur Sébille
Monsieur Mouaci à Monsieur Thébaut

Absente : Mme Ménahèze

Secrétaire de séance : Thierry Duranton

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents : 26

Absente : 1

Nombre de pouvoirs : 6

Votants : 32

2026-07-02- N°AFC 100/2026 – Délibération modificative sur l'adoption des tarifs culturels

Monsieur THEBAUT expose le bordereau suivant

Dans le cadre des prochaines saisons culturelles, il apparaît nécessaire d'adapter les tarifs municipaux applicables aux activités et spectacles proposés par le service culturel.

Pour mémoire, ces tarifs ont été fixés par la délibération n°74 du Conseil municipal du 23 mai 2024, puis modifiés par la décision du Maire n°2025/032 du 25 juin 2025 afin de prendre en compte différentes typologies tarifaires :

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-200055952-20260702-2026_100_DEL-DE

Typologie	Pour mémoire tarifs 2025/2026	Commentaires
SPECTACLE TOUT PUBLIC		
Tarif adulte	13 €	Dénommé : Tarif A1
Tarif réduit (abonné) (Étudiant, détenteur de la carte TEMPO sur les concerts, demandeur d'emploi, famille nombreuse)	11 €	Dénommé : Tarif A2 Sur présentation d'un justificatif
Enfant de moins de 12 ans accompagné d'un adulte payant de la même famille	Gratuit	
SPECTACLE JEUNE PUBLIC		
Tarif pour un adulte et un enfant de moins de 12 ans de la même famille	9 €	Dénommé : Tarif B
Tarif pour un enfant supplémentaire	9 €	Dénommé : Tarif B
SPECTACLE SCOLAIRE ET TRES JEUNE PUBLIC - ATELIERS MÉDIATHEQUE		
Elèves	4 €	Dénommé : Tarif D
Accompagnateur	Gratuit	
PROJECTION CINEMA		
Projection jeune public – 15 ans	4 €	Dénommé : Tarif D
Projection + 15 ans et Escape Game	5 €	Dénommé : Tarif C
Tarifs pour dispositif (Sortie en Famille) de GMVA	5 €	Dénommé : Tarif C
CHASSE A L'ŒUF		
Enfant scolarisé en primaire et maternelle à Theix-Noyalo	Gratuit	
Enfant non scolarisé en primaire et maternelle à Theix-Noyalo	1 €	Dénommé : Tarif E
SPECTACLE EXCEPTIONNEL		
Humour	28 €	Dénommé : Tarif F

À compter du 1er septembre 2026 il est proposé d'ajuster et de compléter certains de ces tarifs.

Il est rappelé que la carte d'abonnement est gratuite, nominative et valable pour une seule personne. Dès l'achat simultané d'au moins trois spectacles de la saison culturelle (hors spectacles d'humour), l'abonné bénéficie du tarif réduit sur ces trois spectacles ainsi que sur l'ensemble de la programmation de la saison. Les places complémentaires pourront être acquises ultérieurement tout en conservant le bénéfice du tarif abonné.
Par ailleurs, dans le cadre d'un partenariat entre plusieurs salles de spectacle du territoire, il est proposé, à compter du 1er septembre 2026, d'étendre le bénéfice du tarif abonné aux détenteurs d'une carte d'abonnement des établissements suivants :

- Le Dôme à Saint-Avé ;
- Grain de Sel à Séné.
- L'Hermine à Sarzeau
- L'Asphodèle à Questembert
- Le Vieux Couvent à Muzillac
- L'Echonova à Saint-Avé
- Les Scènes du Golfe à Vannes et à Arradon
- Le Forum à Nivillac

Réciproquement, les abonnés de La p@sserelle pourront bénéficier du tarif abonné dans ces salles sur présentation de leur carte d'abonnement en cours de validité.

Il est également proposé de mettre en place, à compter du 1er septembre 2026, une tarification spécifique pour certains ateliers organisés par la médiathèque et le service numérique lorsque ceux-ci nécessitent l'intervention d'un prestataire extérieur et/ou permettent aux participants de repartir avec une réalisation ou une production. Les inscriptions et règlements se feront via la billetterie du service culturel. Aucun remboursement ne sera accordé en cas d'annulation à l'initiative du participant.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, il est proposé à l'assemblée délibérante d'approuver la revalorisation des tarifs culturels, à compter du 1er septembre 2026, conformément au tableau ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-200055952-20260702-2026_100_DEL-DE

Typologie	Tarifs à compter du 1er septembre 2026	Commentaires
SPECTACLE TOUT PUBLIC		
Tarif adulte	15 €	Dénommé : Tarif A1
Tarif réduit (abonné)	12 €	Dénommé : Tarif A2
Tarif réduit étudiant, détenteur de la carte TEMPO sur les concerts, demandeur d'emploi, famille nombreuse, détenteurs d'une carte d'abonné dans les salles suivantes : Le dôme Saint-Avé, Grain de Sel à Séné, l'Hermine à Sarzeau, l'Asphodèle à Questembert, le Vieux Couvent à Muzillac, l'Échonova à Saint-Avé, le Forum à Nivillac et les Scènes du Golfes à Vannes et Arradon	12 €	Dénommé : Tarif A2 *Sur présentation d'un justificatif*
Enfant de moins de 12 ans accompagné d'un adulte payant de la même famille	Gratuit	
SPECTACLE JEUNE PUBLIC		
Tarif pour un adulte et un enfant de moins de 12 ans de la même famille	10 €	Dénommé : Tarif B1
Tarif plein	8 €	Dénommé : Tarif B2
SPECTACLE EXCEPTIONNEL		
Humour	28 €	Dénommé : Tarif C
ESCAPE GAME/ PROJECTION CINEMA		
Escape Game	6 €	Dénommé : Tarif D
Projection cinéma	4 €	Dénommé : Tarif E
ATELIER MÉDIATHEQUE/ NUMÉRIQUE		
atelier médiathèque / numérique par participant	3 €	Dénommé : Tarif F
SPECTACLE SCOLAIRE ET TRES JEUNE PUBLIC		
Elèves	4 €	Dénommé : Tarif E
Accompagnateur	Gratuit	
DISPOSITIF DE GMVA		
Dispositif (sortie en famille) de GMVA	5 €	Dénommé : Tarif G
Accompagnateur Dispositif (sortie en famille) de GMVA	Gratuit	
CHASSE A L'ŒUF		
Enfant scolarisé en primaire et maternelle à Theix-Noyalo	Gratuit	
Enfant non scolarisé en primaire et maternelle à Theix-Noyalo	2 €	Dénommé : Tarif H

LE CONSEIL MUNICIPAL après avoir délibéré, à l'unanimité (une abstention M.Charcosset) des membres présents et représentés

APPROUVE les nouveaux tarifs culturels conformément au tableau présenté ci-dessus ;

PRECISE que ces tarifs entreront en vigueur à compter du 1er septembre 2026 ;

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document afférent à ce dossier.

A Theix-Noyalo, le 02 juillet 2026

Le Maire,

Christian SEBILLE